

OULPAN D'HÉBREUX 2025-2026

Élève



Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Pays :

Tél privé : Tél pro :

Tél portable : E-mail :

Profession :

Date / Lieu de naissance :

Cours

Niveau : Horaire :

☐ membre CIG cotisant • 750 CHF ☐ non-membre CIG • 950 CHF

*personnes cotisant à la CIG

Cours

Pour être inscrit ou réinscrit à votre cours, la totalité de la facture d'Oulpan doit être acquittée (à l'aide du QR code y relatif), ceci à l'issue du cours d'essai.

En cas d'inscription en cours d'année scolaire, la facture d'Oulpan devra également être acquittée avant la date de votre premier cours.

Nous attirons votre attention sur le fait que seuls les élèves à jour de leur(s) facture(s) avec la CIG pourront s'inscrire ou se réinscrire aux cours d'Oulpan.

Si un désistement intervient en cours d'année scolaire de l'Oulpan, l'écolage est dû dans sa totalité et il n'y aura pas de remboursement au prorata.

Le paiement devient exigible à compter du deuxième cours. Toute annulation doit être notifiée avant le début de ce dernier. Passé ce délai, l'inscription est considérée comme définitive.

Bon pour accord

Genève, le

Dominique EL BEZ
Secrétaire général

Section paiement



Communauté Israélite de Genève
Avenue Dumas, 21 - 1206 Genève · T. +41 22 317 89 07
oulpan@comisra.ch · www.comisra.ch


OULPAN